

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la relance

---

**Arrêté du 15 décembre 2020**  
**relatif à la composition du Conseil général de l'économie,**  
**de l'industrie, de l'énergie et des technologies**

NOR : ECOG2035566A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,**

Vu le décret n° 2009-64 du 16 janvier 2009 modifié relatif au Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies ; et notamment son article 3 ;

Sur proposition du vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Est nommé en qualité de membre associé du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, pour une durée de 3 mois à compter du 11 janvier 2021 :

- M. Jean-Luc VO VAN QUI, ingénieur général des mines honoraire.

**Article 2**

Le vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers*.

Fait le 15 décembre 2020

Pour le ministre et par délégation :  
Le vice-président du Conseil général de l'économie,  
de l'industrie, de l'énergie et des technologies

L. ROUSSEAU